



Nelle série N°118

février 2010

# FSU.93 infos

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire  
de Seine Saint Denis

Directeur de la publication José Toyar - Prix du n° 2€  
CP 1006 S 07010 ISSN 1247-1003



**12 mars grève éducation**  
**Manifestation 14h Luvembourg**  
**23 mars grève interpro**  
**emploi retraites**

AVEC CES

RÉFORMES

ON MARCHE

SUR LA

TÊTE



augmentation  
du point d'indice

des RASED  
complets

reduction  
des effectifs  
par classe

des rythmes  
scolaires  
adaptés  
à l'enfant

la retraite  
avant 60 ans

**Solidarite Haiti**  
**Appel à la mobilisation du 93**

# CONGRES FSU 93

## TEXTE ACTION

Alors que le gouvernement et le patronat accroissent la destruction de tout ce qui a fait le "modèle social français" services publics, retraites, sécurité sociale... il est urgent que le mouvement syndical se mobilise pour donner plus d'ampleur à l'opposition aux réformes régressives

Le congrès de la FSU 93 appelle à la réussite de la grève et de la manifestation du 21 janvier pour la défense des services publics et de l'emploi public, contre le développement de la précarité, la réforme des EPLE et pour le retrait de la réforme du lycée, pour la création de postes budgétaires, pour l'abandon de la réforme de la formation des maîtres actuelle. Il appelle les personnels à se réunir dès le 22 pour débattre des poursuites de l'action, y compris par la reconduction de la grève.

La FSU93 s'adressera aux autres Unions Départementales de Seine Saint Denis pour une interpellation rapide du Préfet sur la mise en place de la RGPP

La FSU 93 décide de s'inscrire dans la dynamique ouverte par le comité national pour des Etats Généraux du Service public et s'adresse aux autres organisations départementales pour imposer un débat public dans le département sur la fonction publique et les services publics et pour impulser une politique d'actions et inscrire cette défense dans sa action militante (manifestations, grèves...).

Pour faire face aux dangers préfigurés par le rapport du Conseil d'Orientation des retraites une mobilisation s'impose pour défendre les retraites par répartition et exiger une véritable revalorisation des pensions. La Section Fédérale des Retraités appelle l'ensemble des personnels à la manifestation unitaire du 24 février devant l'Assemblée nationale.

Dans le secteur de l'éducation, le congrès de la FSU 93 appelle à une participation la plus importante possible à la manifestation nationale du 30 janvier à Denfert-Rochereau et s'engage à poursuivre l'action durant le mois de février, dans le but d'une mobilisation large et unitaire.

Face à l'accroissement des inégalités et de l'exclusion sociale, elle estime indispensable de créer les conditions de mener une campagne idéologique auprès de l'ensemble de la population, et en particulier des milieux populaires, pour reconquérir le terrain perdu en réaffirmant le droit de tous à une éducation émancipatrice et de haut niveau. Pour ce faire, la FSU 93 propose de réunir au plus tôt l'ensemble des acteurs départementaux : syndicats, associations de parents, jeunes, élus, mouvement associatif avec des propositions d'actions communes.

Ce travail doit poser les bases d'un mouvement de grande ampleur sur le modèle de 98.

A l'occasion des élections régionales, la FSU93 s'adressera aux formations politiques pour faire valoir ses mandats et les interroger, en particulier sur la lutte contre les inégalités, la carte des formations, la suppression de la carte scolaire dans le second degré, l'emploi public. Elle rendra compte en publiant dans sa presse, bulletin et site internet, des réponses obtenues

Le congrès départemental après avoir accueilli au cours de ses travaux des travailleurs salarié-e-s sans papiers en grève se prononce pour l'élargissement du mouvement de soutien à la lutte pour leur régularisation. La FSU 93 réaffirme sa totale solidarité envers ces salarié-e-s et leurs revendications

**Adoptée 90%**



## Des mobilisations sur le fond

**L**e début de ce mois de février a vu se multiplier, en particulier dans notre département, des actions revendicatives dans le secteur de l'éducation.

*Qu'on ne s'y trompe pas, les collègues qui se sont mobilisé-e-s ne l'ont pas fait, contrairement à la présentation de la plupart des médias, pour des problèmes de violence. Si quelques cas lourds et inacceptables se sont en effet produits dans des établissements scolaires, ce n'est pas uniquement là qu'il faut chercher les raisons de la colère.*

*L'Administration ne peut plus cacher la réalité. Malgré les dénégations des Inspecteurs d'Académie et des Recteurs, les suppressions massives de postes, le recours à des personnels précaires, non formés détériorent les conditions de travail de l'ensemble des personnels.*

*Le 18 février, la FSU 93 a appelé à la grève et à participer à la manifestation parisienne, 10 de ses syndicats ont signé l'appel à cesser le travail. Prenons garde à la désinformation : ce début de mouvement n'est pas né de nulle part, il ne s'agit pas de génération spontanée.*

*L'action syndicale au quotidien, que nos militants mènent sur leurs lieux de travail, les réunions d'information, les dossiers de notre presse, ne doivent pas être sous-estimés. Ce travail d'explication des conséquences, prévisibles, de ce que le gouvernement persiste à appeler réformes, leur mise en cohérence doit être poursuivi et amplifié.*

*Trop longtemps le travail, idéologique, de sape des services publics a été sous-estimé. Le rideau de fumée du gouvernement, prétendant que ses mesures ne reposaient que sur des mesures de "salubrité budgétaire", empêchait nombre de Français de voir la réalité.*

*Or aujourd'hui sur la question de l'école, les choix politiques inégalitaires apparaissent clairement, surtout dans un département populaire comme le nôtre. Les "réformes" ne sont pas de simples mesures techniques, leur but est bien d'en finir avec le modèle de l'école républicaine, au service de tous, émancipatrice.*

*La quasi suppression de la scolarisation des 2 ans, le socle minimal commun pour les uns et les approfondissements pour les autres, la suppression de la carte scolaire liée au renforcement de l'autonomie des établissements et leur mise en concurrence, le refus d'investir dans une diversification de l'offre de formation professionnelle, les conséquences de la réforme du lycée en termes de réductions des savoirs, la mise à mal de la voie technologique, la destruction annoncée de la formation des futurs enseignants, la réduction des équipes pluri-professionnelles complètes : COP, CPE, Assistants Sociaux, Infirmiers, Médecins scolaires, personnels administratifs, personnels techniques, personnels de Vie Scolaire, toutes ces décisions vont avoir comme conséquence directe la mise à l'écart des enfants des milieux populaires.*

*C'est conscients de cette réalité, que les personnels se mobilisent pour défendre une autre idée de l'école.*

*Lors de notre congrès départemental, nous avons décidé de "créer les conditions de mener une campagne idéologique auprès de l'ensemble de la population, et en particulier des milieux populaires, pour reconquérir le terrain perdu en réaffirmant le droit de tous à une éducation émancipatrice de haut niveau." C'est à cette tâche que nous devons nous atteler dès la rentrée des congés de février.*

*Ce qui est vrai pour l'école l'est aussi pour l'ensemble des services publics. Nous nous devons de participer à l'élargissement de l'action et de réussir les mobilisations du 12 février sur l'éducation et du 23 mars sur les questions de l'emploi, des retraites et des services publics.*

Guy Trésallet



# CONGRES FSU 93

## COMPLEMENT AU RAPPORT D'ACTIVITE

### Situation générale

Depuis notre dernier congrès, il y a 3 ans, on ne peut pas vraiment dire que les choses se soient améliorées

L'élection de Sarkozy en avril 2007 a marqué une aggravation notoire des politiques régressives mises en place sous son prédécesseur



C'est sans état d'âme que les logiques du libéralisme et des marchés financiers sont mises en avant, la crise financière servant même à légitimer ces choix au nom de la modernité et des difficultés financières des Etats par trop contraints par des politiques sociales qui seraient archaïques et dépassées. En ligne de mire, le modèle français issu

du Conseil National de la Résistance et de la libération, fondé sur les solidarités, qu'il s'agit de mettre à bas, une bonne fois pour toute : sécurité sociale, retraites, santé, services publics, rien n'est épargné.

Tout ça au nom d'économies, de déficit budgétaire chronique, le 1er ministre allant même jusqu'à parler d'une France " en faillite ".

Qu'on arrête avec ces supercheries quand, pour ne prendre que quelques exemples, le seul abaissement de la TVA dans la restauration représente un manque à gagner pour l'Etat de 3 milliards d'euros, qu'avec la loi TEPA les foyers les plus riches ont bénéficié de 14 milliards de cadeaux fiscaux, que 10 milliards ont été trouvés immédiatement pour aider les banques en difficulté après avoir joué sur les marchés financiers (banques auxquelles on a garanti, en plus, des prêts jusqu'à 360 milliards d'euros) et que le tarissement des financements par accroissement des allègements (ou exonérations) de charges d'entreprises, de l'ordre de 50 milliards, est équivalent au pseudo " trou de la sécu ". Que pèsent à côté les quelques millions d'Euros correspondant aux 16000 suppressions de postes prévus cette année dans l'éducation ?

Sans aller jusqu'au plagiat du mot d'ordre repris dans chaque manif " de l'argent, il y en a dans la poche du patronat ", nous ne devons pas craindre de réaffirmer, sans relâche, qu'il s'agit bien là de choix stratégiques au service d'une politique inégalitaire à laquelle la FSU s'oppose fermement et que d'autres choix de société existent

### Services publics

Concrètement, dans nos champs directs d'intervention, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques et de la loi dite " de mobilité et des parcours professionnels ", votée fin juillet 2009, qui remet en cause la garantie de l'emploi pour l'ensemble des fonctionnaires, c'est l'accentuation d'une politique de casse des services publics, avec les suppressions massives d'emplois au prix de dégradations des conditions de travail, de formation et d'accroissement de la précarité : 100 000 emplois détruits depuis 2007 dans la Fonction Publique d'Etat, 34 000 programmés pour 2010, dont 16 000 pour le seul secteur de l'éducation.

Aujourd'hui, ce sont les collectivités territoriales qui assurent 75 % de l'investissement public du pays qui, après avoir du pallier les désengagements successifs de l'Etat et intégrer les transferts de compétences sans les compensations financières sont menacés par la suppression de la taxe professionnelle qui représente la moitié de leurs ressources.

Et les dégâts collatéraux de cette politique gouvernementale menée au nom du bon sens et des économies (" politique de bon père de famille " comme l'avait qualifiée un ancien premier ministre) sont nombreux : mise en cause des retraites par répartition et allongement de la durée des cotisations, refus de toute avancée sur les salaires, déléguations au privé, multiplication de la précarité



Pourtant l'attachement aux services publics garants d'égalité, reste fort. Ils sont plébiscités par les Français, leur qualité est reconnue, malgré les difficultés (près de 70% de satisfaits dans le dernier sondage commandé à Via Voice par la FSU)

L'exemple de la votation citoyenne pour s'opposer à la privatisation de La Poste, qui a permis à plus de 2 100 000 personnes refusant un service public qui réponde à la loi du marché en lieu et place d'un service public qui réponde aux besoins de la population de s'exprimer contre le nouveau statut est encourageant.

Cette opposition populaire exceptionnelle à un projet gouvernemental, l'implication dans le collectif national de forces associatives, politiques et syndicales pour un débat public et un référendum sur le service public postal montre que malgré le matraquage médiatique, une mobilisation de masse est possible sur ces questions

La défense des services publics est une des questions centrales de nos travaux et la participation la plus large à la grève de jeudi à l'appel de la FSU, de la CGT et de Solidaires, ainsi qu'à la manifestation qui partira à 14h30 de la place de la République doit être prise comme une première étape de mobilisation qui en appelle d'autres et qui se doit d'être réussie



Nous ne pouvons que regretter, dans ce contexte qu'après les élections cantonales de mars 2008, le changement de majorité au Conseil Général se soit traduit en Seine Saint Denis par un changement d'attitude vis-à-vis des organisations syndicales.

Certes des désaccords se sont fait jour dès notre première rencontre autour de la volonté du Conseil Général d'aller au-delà de ses compétences légales en matière éducative et de mettre en place des expérimentations loin d'être anodines comme pour ne prendre que quelques exemples, la prise en charge des élèves exclus par des éducateurs qui n'appartiennent pas à l'éducation nationale, que ce soit hors ou dans les murs des collèges, du soutien scolaire, de l'accompagnement éducatif.

Déjà avec la majorité précédente, nous avons eu des désaccords de fond, sur cette question, mais au moins on pouvait débattre et en discuter.



**Catherine Peyge Maire de Bobigny**

L'intitulé pour le moins maladroit " Premières rencontres des acteurs de l'éducation en Seine Saint Denis " et le choix de n'inviter que des responsables syndicaux nationaux nous a conduit à demander une rencontre avec le Président pour que les malentendus se dissipent, nous attendons une réponse.

Mais au moment où le gouvernement attaque frontalement l'Education Nationale, nous avons besoin d'un Conseil Général, à l'écoute et à nos côtés pour défendre une école républicaine, émancipatrice

## Education

Surtout que contrairement aux déclarations des Inspecteurs d'Académie et des Recteurs qui se succèdent, le système éducatif ne va pas bien en Seine Saint Denis

C'est quoi ce département où près de 6000 jeunes de 15 à 19 ans sont hors du système scolaire, sans diplôme ? (5.6% de la classe d'âge pour 3.8 en Ile de France, en augmentation de 14% entre 1999 et 2006), où 16 000 20 à 24 ans sont hors du système scolaire, sans diplôme soit 14.5% contre 8.5% en Ile de France. Leur part est là aussi en augmentation plus grande



**Michel Hervieu FCPE 93**

(12%) que sur l'ensemble de la Région (6.5%)

Peut-on tolérer longtemps que la Seine Saint Denis affiche les taux de scolarisation les plus bas d'Ile de France, que ce soit pour les 2-5 ans, les 6-14 ou les 15-17 (tranche d'âge où l'écart est le plus marqué)

Pourquoi une orientation si faible en seconde générale (37.5% en voie professionnelle soit 3 points et demi de plus que la moyenne académique ?

Que dit-on face à une administration qui refuse tout débat argumenté et chiffré sur l'éviction de près de 1500 jeunes sans solution ?

Les politiques éducatives nationales de ces dernières années frappent ici encore plus durement qu'ailleurs et ce ne sont pas les multiplications d'expérimentations diverses et variées, mais qui ont toutes un point commun, la stigmatisation de ce département populaire, qui arrangent les choses.

Une de nos priorités pour les 3 ans à venir, me semble-t-il devrait être de nous doter d'un vrai projet éducatif de la FSU93.

La Seine Saint Denis comptait, 7 allocataires du RMI pour 100 habitants de 25 à 65 ans contre 3.6% en Ile de France en 2008, un taux de chômeurs largement plus élevé qu'ailleurs (10.6% au 2ème trimestre 2009 contre 7.7 en Ile de France), la part de personnes sans diplôme s'y est considérablement accrue (+ 21% entre 1999 et 2006 contre 12% en Ile de France). Notre orientation de lutte contre les inégalités ne peut se satisfaire de cette situation.

Inverser la tendance et imposer une autre politique éducative en Seine Saint Denis nécessite une mobilisation beaucoup plus large que celle des seules organisations enseignantes. Je mets en débat la proposition, qu'à l'issue de ce congrès nous proposons à nos partenaires la faisabilité de mener une vraie campagne idéologique auprès de l'ensemble de la population, et en particulier des milieux populaires, pour reconquérir le terrain perdu sur l'éducabilité de tous et le rôle émancipateur de l'école.

Là aussi, nous devons tout faire pour une participation la plus importante possible à la manifestation nationale du 30 janvier à Denfert Rochereau

## Syndicalisme

Cette capacité à mobiliser m'amène pour conclure à l'autre réflexion majeure de ce congrès (sans minorer bien entendu les autres thèmes), l'outil syndical.



**Thierry Dumez, Richard Delumbee - CGT 93**

Comme je le disais en début d'intervention, les coups portés par le gouvernement, qui se présente comme légitimés par les dernières consultations électorales, s'appuient sur une visée politique claire qui conforte l'arrogance et l'intransigeance du patronat. Et face à l'insatisfaction grandissante des Français, nous ne pouvons que constater aujourd'hui l'absence de perspectives politiques crédibles à gauche, ce qui n'est pas de nature à freiner les réformes régressives en cours. Le mouvement social, dans ses conditions se doit d'être plus fort.

Les nouvelles règles de représentativité et la nature même de la FSU, nous obligent au plus tôt, à nous interroger sur l'évolution du syndicalisme français qui depuis 1970 n'a répondu à la désyndicalisation croissante que par la division et l'émiettement, à nous interroger sur notre propre évolution et sur des rapprochements possibles avec d'autres organisations, la CGT et Solidaires, pour la construction d'un pôle syndical de transformation sociale.

Les nouvelles règles de représentativité et la nature même de la FSU, nous obligent au plus tôt, à nous interroger sur l'évolution du syndicalisme français qui depuis 1970 n'a répondu à la désyndicalisation croissante que par la division et l'émiettement, à nous interroger sur notre propre évolution et sur des rapprochements possibles avec d'autres organisations, la CGT et Solidaires, pour la construction d'un pôle syndical de transformation sociale.



**Salariés sans papiers d'Aulnay en grève**

Cette réflexion que nous avons à mener ne doit pas être réduite à une démarche d'appareil, et il est bien que les échanges aient lieu, au grand jour, lors des congrès préparatoires au congrès national, cette question doit être portée devant l'ensemble des syndiqués. Il ne s'agit pas d'imiter des organisations qui communiquent leur décision de fusionner avec d'autres par voie de presse, mettant leurs instances et leurs adhérents devant le fait accompli.

Qu'on ne s'y trompe pas, il n'est pas question ici de je ne sais quelle action de dissolution de la FSU ou d'appel à rejoindre une autre organisation, mais bien d'œuvrer, par nos analyses et notre réflexion, à notre niveau, à l'élaboration de l'outil syndical dont les salariés ont besoin pour défendre leurs revendications et leurs intérêts.

Terminer cette intervention, c'est bien entendu souhaiter que nos travaux soient riches et fructueux, qu'ils puissent enrichir la plate forme nationale. Mais c'est aussi, comme lors de chaque congrès, tous les 3 ans, un appel à tous les syndicats présents pour que l'on puisse mieux encore profiter de la richesse que constitue la diversité de nos champs professionnels et de nos missions. Il nous faut, me semble-t-il faire plus et mieux vivre le fédéral dans ce département

Si en 1992, lors de l'implosion de la FEN, les composantes opposées à la destruction ont fait le choix de créer ensemble un nouvel outil en optant pour le mode fédéral, c'est que chacun comprenait bien que tous ensemble on est plus fort et que l'isolement dans son champ n'était pas la solution. Cette conception je la sais largement partagée, à nous de la faire vivre dans l'union et dans l'action.



# ECHOS DES LUTTES

## Montreuil dans l'action depuis le 21 janvier

Depuis le 21 janvier, les collèges et lycées de Montreuil sont mobilisés (grève reconductible, blocage des collèges par les parents...). Du lycée Jean Jaurès qui reconduisait la grève dès le 22 janvier jusqu'au collège Lenain de Tillemont qui était encore bloqué par les parents d'élèves le 19 février, il y a eu chaque jour d'un à dix établissements de Montreuil en grève ou bloqué en même temps. Les motifs de la colère sont différents et s'accumulent (contre la réforme du lycée et de la formation des maîtres, contre l'absence de véritable réponse de l'institution suite à des problèmes de violences, contre le projet de re-sectorisation de collège de la ville qui se fait sur fond de suppression de postes...). Les raisons de la mobilisation sont certes différentes mais les réponses attendues sont les mêmes : nous sommes mobilisés pour réclamer des moyens humains, nous avons besoin de davantage d'adultes dans nos établissements, des adultes formés, stables et dont c'est le métier !

### La lutte paie : collège Jean-Pierre Timbaud de Bobigny

**Les enseignants du collège Jean-Pierre Timbaud, soutenus par la FCPE, les parents d'élèves, M. Saadi (conseiller général) et premier adjoint au maire et Mme Peyge (maire de Bobigny) ont exercé leur droit de retrait suite à deux incidents graves survenus le lundi 8 février 2010.**

La tension était palpable depuis plusieurs mois : incendie du bureau du Cpe, intrusion de couteau et pistolets à billes, bagarres, insultes...

Ce lundi 8 février, une surveillante a reçu un coup de poing en empêchant deux intrus d'entrer au collège. Quelques heures après, une enseignante a été violemment plaquée contre le tableau.

A midi, les enseignants ont exercé leur droit de retrait. Un mot a été distribué aux élèves afin de pouvoir les libérer dans les règles. L'après-midi, les enseignants sont restés dans l'établissement pour voter la suite du mouvement et demander une audience à l'Inspection Académique. Audience accordée pour le mardi 9 février à 9h30. (média JT TF1)

Le mardi 9 février, et jusqu'au mercredi 17 février, le collège est fermé par le chef d'établissement. Les enseignants grévistes (95 à 90 % des enseignants) se sont rendus à l'IA. Le rapport de force a commencé, " symboliquement ", quand il a fallu faire entrer tous les enseignants dans le hall, au chaud. Une délégation a été reçue par M. Dutot, inspecteur académique adjoint, dont les propos ont choqué les enseignants : il parlait de " chahut " et rejetait le droit de retrait parce que la surveillante ne se serait pas trouvée dans " l'enceinte " du collège mais à l'extérieur. Il a proposé un diagnostic, les équipes mobiles de sécurité ou éducatives. Les enseignants ont rejeté ces propositions médiatiques et ont " exigé ", des moyens durables :

- la pérennisation du 2e poste de CPE
- 3 assistants d'éducation
- 1 poste ATOS pour la cantine.

L'après-midi, les enseignants sont allés manifester en direction du ministère contre les réformes qui ne feront que précipiter les dégradations des conditions de travail et d'enseignement. Depuis plus d'un an, les enseignants du collège sont informés lors d'heures syndicales, des dangers de ces réformes. Ils appellent régulièrement leurs organisations syndicales à s'opposer fermement à ces réformes.

Le droit de retrait a été voté, toujours à 95 % de grévistes pour le mercredi. Les enseignants sont allés annoncer au chef d'établissement qu'ils se rendraient le lendemain au rectorat pour y arracher une audience. (média JT France 2)

Ce mercredi, une délégation était reçue par Mme Pouyé, directrice de cabinet du Recteur et M. Dutot. Aucune nouvelle proposition n'a été faite. Mme Pouyé nous donne rendez-vous

pour le jeudi 18 février au Rectorat. L'après-midi, le mouvement a été reconduit. (média C dans l'air France 5 ; France inter). L'après-midi, AG d'établissements pour mobiliser les collègues d'autres établissements contre les réformes.

Le jeudi 11 février, des délégations de grévistes se rendaient à la mairie, dans les quartiers des élèves pour informer, chercher du soutien. (média article Le Parisien).

Le vendredi 12 février, une délégation se rend au conseil général pour obtenir audience pour le poste ATOS. Rendez-vous est pris pour mardi 16 février : M. Hanotin, vice président du CG viendra au collège. Les enseignants appellent les parents d'élèves pour expliquer la situation et s'assurer de leur soutien. Ils proposent de bloquer le collège le lundi.

Lundi 15 février, le collège est bloqué, mais il y a moins de parents que prévus. Nous informons le chef d'établissement que nous retournons à l'IA pour obtenir une audience. Une délégation est reçue par M. Dutot qui annonce que le 2e poste de CPE sera pérennisé. Première victoire. (média pages rebonds de Libération)

Mardi 16 février. Collège fermé par le chef d'établissement. Visite du Conseil Général en direction des Atos, heureux d'être enfin écoutés, après de nombreuses lettres sans réponse. M. Hanotin s'engage à vérifier que tous les postes Atos sont bien pourvus et se réfugie derrière " l'équité " pour expliquer qu'un poste donné ici serait pris ailleurs. Les enseignants refusent d'intégrer les " contraintes budgétaires " et affirment leur attachement au principe " d'égalité ".

Mercredi 17 février : collège ouvert. 5 non grévistes. Les grévistes sont présents dès 7h45, comme tous les jours, pour se compter, rester mobilisés et installer le rapport de force.

Jeudi 18 février : audience au Rectorat en présence de Mme Peyge, maire de Bobigny. Sa présence est décisive : un assistant d'éducation sera nommé " au plus tard à la rentrée 2010 ", sans " marchandage et condition " nous promet M. Dutot. Auparavant, un nouveau bras de fer a été engagé quand les enseignants ont exigé d'être reçu par Mme Pouyé, qui leur avait donné ce rendez-vous.

Cette mobilisation exemplaire et sans faille a permis d'obtenir une victoire significative, à l'heure où les enseignants doivent, avec leurs syndicats, tout mettre en œuvre pour que ces réformes soient retirées, les décrets abrogés. Il en va de la raison d'être de leur métier, de leur condition de travail et d'enseignement.

Laurent Roux, SNES CLG Timbaud.

# SOLIDARITÉ HAÏTI : APRÈS L'URGENCE, LA RECONSTRUCTION !

## Appel à la mobilisation du département de Seine Saint Denis

### Aider Haïti dans la durée.

L'émotion qui a saisi l'ensemble des habitants du département, s'est déjà traduit par un élan de solidarité inégalé. Mais aujourd'hui, au delà de l'urgence, il nous semble essentiel de travailler à la reconstruction du pays.

La CGT, la FSU et la FCPE, décident de mobiliser leurs forces, dans la durée, pour participer à la reconstruction, avec les habitants et leurs représentants élus, de la cité scolaire de la Commune de Jacmel. Ecole de plus de 1000 élèves, laïque, non ségrégative, l'école de Jacmel est une exception à Haïti. Elle est le fruit de la volonté il y a 30 ans de militants laïques. Le combat que nos organisations mènent dans notre département, pour l'éducation et la réussite de haut niveau pour tous, la défense des valeurs républicaines, le refus de toute discrimination, légitime notre engagement. Nos organisations mettent leurs forces au service du savoir et de la reconstruction de la République haïtienne. L'avenir d'une Nation passe par l'éducation de sa jeunesse. Cet établissement jette les bases de cette nouvelle République d'Haïti auxquelles ses habitants ont toujours aspiré et qui comme hier aura toujours notre indéfectible soutien.

Nous savons bien qu'au delà de l'émotion suscitée les premiers jours suivant une catastrophe, qu'au delà des mobilisations pour les aides liées à l'urgence, il est plus difficile de sensibiliser sur des projets de reconstruction. Pourtant, c'est bien de tels projets dont l'Etat Haïtien a aujourd'hui besoin. Sur l'urgence, les organisations humanitaires internationales, ont répondu présentes.

Ce que nous proposons, en lien avec les autorités de Jacmel, c'est de mettre à disposition les savoirs-faire des services publics et des administrations de Seine Saint Denis. C'est dans ce sens que nous prenons les contacts nécessaires auprès de l'ensemble des élus et des associations pour une mobilisation massive du département, sur des projets précis et sur le long terme.

### Mail de Edwin ZENNY, maire de Jacmel

*J'accuse réception de votre e-mail relatif à l'appel à solidarité des Haïtiens de France pour mobiliser l'ensemble des forces de Seine Saint-Denis dans la reconstruction de Jacmel touchée par le séisme du 12 janvier 2010.*

*J'en profite pour féliciter le rapport de la mission de la CGT et de la FSU.*

*J'apprécie votre franche collaboration et reste à votre disposition pour toutes autres informations.*

*Edwin Zenny  
Maire de Jacmel*

### Comité de parrainage (1ers signataires)

Danièle BIDART (Ancienne Sénatrice, Vice-présidente de la commission des affaires étrangères), Gérard ASCHIERI (Secrétaire général de la FSU), Jean Pierre DUBOIS (Président de la Ligue des Droits de l'Homme), Robert CLEMENT (Ancien président du Conseil général de Seine Saint Denis), Marie Christine VERGIAT (Députée Européenne), Patrick BRAOUEZEC (Député, Président de Plaine commune), Mouloud AOUNIT (Conseiller régional - militant antiraciste) Catherine PEYGE (Maire de Bobigny), Eliane ASSASSI (Sénatrice de Seine Saint Denis), Hervé BRAMY (Ancien président du Conseil général de Seine Saint Denis), Edwin ZENNY (Maire de Jacmel), Guy LAVAUD (Président de la chambre de commerce franco-haïtienne), Elliott ROY (Coordinateur du Comité d'Urgence et de Soutien pour Haïti auprès de l'Ambassade d'Haïti en France), Gérald BLONCOURT (Poète, photographe), Marcel DORIGNY (Enseignant Paris VIII), Michel HERVIEU (Président FCPE 93, Vice président national), Guy TRESALLET (Secrétaire général FSU 93), Hervé OSSANT (Secrétaire général CGT 93), Reza PAINCHAN (Secrétaire général FO 93), Jean Charles SCHMIDT (CGT Administrateur URSAFF), Céline CURT (Syndicat des Avocats de France), Jean Michel DELARBRE (RESF 93), Claire CHOQUET (LDH 93), Sylvain GOLDSTEIN (MRAP 93), Docteur Mario SALVI (Association des centres municipaux de santé), Raphael VAHE (Président national ACVG)



## DEFINITION DU PROJET

A la suite d'une interpellation d'Haïtiens de Jacmel (chef lieu du département Sud-est d'Haïti, ville particulièrement touchée par le séisme) la CGT 93 et la FSU 93, rejointes à ce jour par FO 93, la FCPE 93, le SAF, des associations, ont décidé de s'investir dans le projet de mobiliser l'ensemble des forces de Seine Saint Denis pour participer à la reconstruction, avec les habitants et leurs représentants élus, de la cité scolaire de la Commune de Jacmel (école de plus de 1000 élèves, laïque, non ségrégative), qui est une exception à Haïti.

De plus les conséquences du séisme en termes de déplacements de population laissent à penser que la ville de Jacmel va devoir faire face à un afflux massif d'habitants de Port au Prince, qui souhaitent quitter au plus vite la capitale pour s'installer durablement ailleurs. Au delà de la reconstruction, les besoins nouveaux vont certainement nécessiter la création d'autres établissements. Notre implication pourrait être l'occasion de renforcer le poids de l'école républicaine, gratuite et laïque, répondant aux besoins sociaux exprimés par l'ensemble de la population jacmelienne. Ce sera aussi l'occasion d'apporter notre contribution à la construction d'un vrai service public d'éducation comme le réclamait, sur France Inter, le ministre de l'éducation d'Haïti.

Au delà, elles ont décidé de s'associer pour susciter et encourager tous les projets qui répondront dans la durée aux besoins sociaux qu'expriment les Haïtiens.

Elles considèrent que la langue, les idées du siècle des Lumières, le souffle de la Révolution française, sont notre patrimoine commun. Il nous impose de relever le défi de la reconstruction d'une Haïti nouvelle. C'est en porteurs de ce bien commun que la FSU 93, la CGT 93, la FCPE 93, FO 93, le Syndicat des Avocats de France 93, se sont réunis.

Il n'est ni dans nos moyens, ni dans nos attentions, de " sauver " Haïti seuls, et encore moins de s'arroger, dans notre département, l'exclusivité de la solidarité. Bien au contraire, nous souhaitons être au pôle de rassemblement de toutes les énergies.

## LES ENJEUX POLITIQUES

### Les enjeux de notre engagement :

Depuis de nombreuses décennies, nos organisations ont participé à la lutte contre la dictature duvaliériste. Elles sont par ailleurs engagées depuis toujours dans la lutte anti-colonialiste quelle que soit la forme de ce fléau. Nos organisations s'inscrivent pour la construction d'un ordre mondial nouveau, dans le respect de la volonté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Enfin, Haïti est à une heure d'avion de la France. Elle est le pays de la francophonie le plus pauvre ; cette pauvreté étant en particulier la résultante du prix que les pouvoirs français ont fait payer à la République d'hommes noirs libres.

### Les enjeux pour Haïti :

Les Haïtiens redoutent le protectorat international. Ils refusent le tête-à-tête dangereux qu'ils pourraient subir face aux Américains. La France doit, avec la francophonie et l'Union européenne, éviter ce scénario.

La France, membre du Conseil de Sécurité, doit mettre en avant l'ONU.

Cette terrible catastrophe peut être le départ de la construction d'une République haïtienne laïque, démocratique, s'appuyant sur un Etat fort et décentralisé.

## LA SPECIFICITE DE NOTRE ACTION

Nous sommes parmi les plus importantes structures de ce département et nos possibilités d'intervention reposent sur la démultiplication que nous pouvons offrir à travers les professions. Notre département peut apporter des solutions souvent de pointe.

La Ville de Jacmel : Pourquoi cette ville ? Jacmel est le berceau intellectuel d'Haïti par ses écrivains, ses peintres. Jacmel est inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Ville de 50.000 habitants, elle a 10.000 sans-abri. Elle va recevoir 70.000 réfugiés de Port-au-Prince. Elle possède un aéroport qui vient d'être ré ouvert par l'armée canadienne. A 100 km de Port-au-Prince, elle était reliée à la capitale par une route aujourd'hui détruite, dite Route des Français, et que la France s'engage à reconstruire (Bernard Kouchner).

La ville possède plusieurs équipements scolaires dont une fondation laïque (exception en Haïti), une école de droit, une école de cinéma, un festival du cinéma.

Enfin, le maire de Jacmel est un homme dévoué au bien public.

La Seine-St. Denis, ses 1.500.000 habitants, ses grandes entreprises, ses équipements, ses services publics, ses salariés, sont un atout diversifié pour aider à la reconstruction de Jacmel, qui peut devenir une reconstruction exemplaire.

### Quelques pistes :

Les grands services publics (les transports publics (RATP - SITRA), l'énergie (EDF - CCAS), la santé (les réseaux des dispensaires municipaux, l'AP-HP, le SAMU 93, l'enseignement (l'Inspection académique, les lycées, les universités Paris VIII, Paris XIII, les IUT), la culture (le théâtre, Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, Théâtre Gérard Philipe, la MC 93 - le cinéma : Montreuil, la Plaine St. Denis, Bobigny, Romainville-Noisy le sec, St. Ouen, Epinay...), les aéroports (ADP - Air-France), La construction (BTP - CFA), la Fonction publique d'Etat, Impôts, Trésor public, la Fonction publique territoriale, Villes, département

Un groupe de techniciens territoriaux peut être instauré pour aider les communes qui le souhaitent (routes, VRD, restauration collective...)

La FCPE s'engage à parrainer des classes de la ville de Jacmel par des écoles de Seine-St. Denis

## UNE APPROCHE ORIGINALE

En s'appuyant sur les savoir-faire de nos services publics, leur souci de répondre aux besoins exprimés au plus près des habitants de la cité, tous ces intervenants sont à même de contribuer par la reconstruction des communes à renforcer la valeur de la chose publique.

A travers cette mission, nous nous situons dans la tradition du mouvement syndical. Nous réaffirmerions la nécessité d'une France généreuse, forte de ses traditions humanistes, au service de l'indépendance des peuples et ouverte sur le monde.

# DANS LE 1ER DEGRÉ, UNE MOBILISATION POUR L'AVENIR

**Les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Seine Saint-Denis sont engagés dans l'action depuis le début de l'année scolaire pour exiger l'ouverture du recrutement sur la liste complémentaire du concours de professeur des écoles et la création de 450 postes de remplaçants.**

**L**e non-remplacement des maîtres absents a conduit le SNUipp 93 à organiser des rassemblements devant les inspections de circonscription, des manifestations régulières à l'inspection académique de Bobigny (tous les vendredis midi pendant plusieurs semaines), une manifestation départementale unitaire à Paris, avec une audience au ministère le 20 janvier dernier.

Les enseignants du 1er degré de notre département ont fait grève le 24 novembre 2009, participé à la manifestation nationale le samedi 30 janvier 2010, ont fait grève également le 21 janvier et le 18 février 2010.

En cette avant-veille de vacances scolaires, dans les écoles maternelles et élémentaires, nous étions en grève à 50 % à Montreuil et Pantin, à 54 % à Stains, à 40 % à Saint-Denis, Aubervilliers, Noisy-le-Grand et l'Ile-Saint-Denis, à 30 % à Saint-Ouen et La Courneuve, à 20 % à Epinay et Blanc-Mesnil...



**Pour le moment, le gouvernement reste sourd à nos revendications.**

C'est bien la première année que la Seine Saint-Denis atteint le mois de janvier, a fortiori février ou mars, sans que des dizaines de collègues soient recrutés sur la liste complémentaire, alors même que les congés

maternité ont augmenté de 58 % cette année dans notre département.

Pourquoi ce blocage ?

**Parce que la RGPP, la " révision générale des politiques publiques ", avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, s'applique aussi à l'Education nationale.**

Après la suppression de 60 postes de RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) à cette rentrée de septembre 2009 en Seine Saint-Denis, c'est le remplacement des maîtres qui est sacrifié, avec des centaines de journées non remplacées dans toutes les circonscriptions du département.

**La mobilisation est forte, quelles sont les réponses de l'IA et du ministère pour le moment ?**

L'Inspection académique a commencé à proposer à des étudiants inscrits au concours de professeur des écoles des contrats d'une semaine renouvelables trois fois.

L'embauche de ces étudiants en lieu et place de fonctionnaires stagiaires est vécue comme une véritable provocation :

- Ces " stages " de 108h maximum, rémunérés 750 euros la semaine, sont censés répondre au besoin de financement de leurs études de ces " stagiaires ". Pour nous, ces 3000 euros annuels ne peuvent remplacer le salaire de fonctionnaire stagiaire versé pendant toute l'année de PE2.

- Cette arrivée brutale sur le terrain, sans préparation et surtout sans accompagnement, est par ailleurs la pire des méthodes de " formation " pour ces futurs collègues. Les stages en responsabilité, tels qu'ils sont encore organisés cette année pour les PE2 par l'IUFM, font partie du dispositif de formation des enseignants, et s'inscrivent dans une progression (stage d'observation, de pratique accompagnée...). Ils sont préparés, accompagnés, suivis par des formateurs et doivent faire l'objet de bilans, d'analyses, d'évaluations. Rien n'est pire, pour les élèves comme pour les futurs enseignants, que les situations prévisibles d'échec que propose le ministre.

La mobilisation des enseignants du 1er degré a donc également pour objectif le maintien d'une année de formation professionnelle rémunérée (stagiaire), organisée par l'IUFM pour les lauréats au concours de façon à garantir une formation professionnelle de qualité aux étudiants, sans désorganiser le fonctionnement des écoles.  
**Le SNUipp-FSU demande l'abandon de la réforme actuelle de la formation des enseignants.**

Des réunions d'information pour les parents d'élèves ont été organisées dans de nombreuses villes, d'autres auront lieu après les congés d'hiver :

Les enseignants du 1er degré savent en effet que c'est une mobilisation d'ampleur, associant personnels et usagers des services publics, qui fera reculer ce gouvernement.

Ces dernières semaines, dans plusieurs villes du département, des écoles ont été occupées par des parents d'élèves, obligeant l'inspecteur d'académie à improviser des réponses locales plus ou moins satisfaisantes. Si ces mobilisations locales sont indispensables et doivent se multiplier, la question du développement de l'action à partir du mois de mars est posée.

**Le SNUipp-FSU 93 appelle d'ores et déjà les collègues à la grève le 12 mars "contre la casse du service public d'Education", et le 23 mars "pour l'emploi, les services publics, les salaires et les retraites".**

A l'initiative du SNUipp 93, une consultation des enseignants du 1er degré se déroulera dans les premiers jours de la rentrée de mars, pour décider, avec tous les collègues, de la manière de développer l'action entre le 12 et le 23 mars et après.

Dans les échanges entre les collègues du 1er, du 2nd degré et les parents d'élèves, doit se poser la question des services publics et de la fonction publique : le démantèlement programmé du service public d'Education nationale s'inscrit dans la volonté gouvernementale d'en finir avec l'ensemble des services publics et de la fonction publique.

La loi sur la mobilité du 03/08/2009, véritable " boîte à outils " de la RGPP, s'attaque frontalement à notre statut de fonctionnaire :

- l'article 6 sur le plafond indemnitaire, et l'article 35 sur l'entretien professionnel annuel, installent l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents entre eux ;
- l'article 7 rend possible le licenciement de fait (disponibilité d'office) des fonctionnaires à qui l'on aura proposé trois emplois successifs ;
- l'article 14 prévoit l'écartèlement professionnel avec



la nomination possible d'un fonctionnaire dans " des emplois permanents à temps non complets cumulés " dans chacune des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) ;  
- les articles 20 et 21 élargissent les cas de recours aux agents contractuels et aux intérimaires dans les fonctions publiques...

Le statut des fonctionnaires leur permet de résister aux pressions (politiques, économiques, religieuses...) et de rester au service de l'intérêt général. Des services publics égalitaires pour tous et sur tout le territoire, seraient-ils possibles sans les fonctionnaires que nous sommes ? La FSU revendique le retrait de la loi mobilité et de ses décrets d'application.

**Le débat public avec les usagers doit s'imposer dans les semaines qui viennent.**

**C'est la question du financement possible des services publics, de la protection sociale et des retraites, que nous allons porter dans nos mobilisations à venir.**

**C'est bien à ce niveau-là que nous défendrons, TOUS ENSEMBLE, l'école de la réussite de tous les enfants.**

**Le SNUipp-FSU 93 et les enseignants du 1er degré se mobiliseront pour l'avenir !**

Rachel Schneider  
Martine Caron

# COLLÈGES ET LYCÉES DE SEINE SAINT-DENIS MOBILISÉS !

**D**epuis fin janvier, notre département est entré dans un mouvement important par son ampleur et le nombre d'établissements mobilisés sans cesse accru au cours des semaines.

## Tous les sujets concourent à la mobilisation.

Ainsi les DHG attribuées aux établissements sont caractérisées par des baisses de moyens et des pertes de postes. En effet, alors que les effectifs augmentent dans les collèges et SEGPA de notre département (avec 763 élèves en plus), l'Inspection Académique retire 374 heures, ce qui entraîne des suppressions de postes.

De fait, dans les collèges, la préparation de la rentrée laisse présager de nouvelles montées des effectifs, la fin des dédoublements et des projets mis en place par les équipes.

A cela s'ajoute la réforme des lycées. Dans ces derniers, les personnels se sont trouvés confrontés aux conséquences d'une pseudo-autonomie, qui devait les conduire à s'engager dans une répartition de la pénurie et à faire le choix de sacrifier des disciplines, d'où le refus de nombreux collègues de participer à cela.

Enfin, n'oublions pas la question de la formation des enseignants qui est sacrifiée et le scandale de l'affectation prévue à 18H pour les lauréats des concours 2010. Face à ces réformes régressives dont nous subissons au quotidien les effets, les collègues de notre département ont choisi de manifester leur exaspération et leur détermination en entrant dans l'action.

## La question de la "violence scolaire" n'est pas au cœur des revendications !

Contrairement à ce qu'en ont dit les médias, ce mouvement n'est pas un mouvement de protestation contre "la violence à l'école".

Les violences scolaires, comme l'ont vécu dramatiquement le lycée Chérioux de Vitry ou Apollinaire au cours du mois de février, ou comme le vivent plus ou moins fortement l'ensemble des établissements de l'académie de Créteil, sont les symptômes de conditions de vie difficiles et d'un manque de moyens des établissements scolaires dans ces territoires, et non les causes de la mobilisation des enseignants.

D'ailleurs, l'ampleur et la rapidité de la propagation du mouvement montre bien que celui-ci repose sur des revendications qui ne sont pas que locales, mais nationales : arrêt de la suppression des postes, refus des réformes Chatel, des EPLE, retrait de la réforme de la formation des futurs maîtres et enseignants.

De manière générale, les collègues qui s'inscrivent dans le mouvement le font parce qu'ils constatent la démolition du service public d'Education et pressentent la destruction de leur profession, réduite à une "prestation" de services économiques (dont les objectifs sont pilotés par de simples indicateurs chiffrés) et transformée par l'accumulation de nouvelles missions (l'orientation par exemple).

La violence ressentie par les élèves et par les enseignants est donc d'abord la violence institutionnelle, qui sacrifie la voie professionnelle, la formation des futurs enseignants, crée la concurrence entre les collègues et les établissements, et dans le même temps multiplie par deux le nombre de postes aux concours dans l'enseignement privé !

Ce sont les politiques gouvernementales actuelles, par l'aggravation des inégalités qu'elles génèrent, qui font le lit de la violence et les solutions techniques ou sécuritaires proposées par le Ministre sont un moyen de détourner, de récupérer le mouvement, en faisant abstraction des causes profondes. C'est pourquoi il nous faut refuser la tenue de "tables rondes" ou "d'Etats généraux de la violence".

Les seules solutions passent par le recrutement de personnels qualifiés et formés : cop, cpe, infirmières, as, aed, enseignants et ne sont pas celles de l'externalisation des dispositifs proposés par le Ministre.

D'ores et déjà, certains établissements, comme le collège Jean-Baptiste Clément de Dugny, ont voté la grève pour le lundi 8 mars.

Dès la rentrée, le SNES et la FSU 93 appellent à se réunir dans les établissements pour décider collectivement des suites à donner à l'action en organisant des AG d'établissement, des AG de ville, des heures d'information syndicale, des débats avec les parents ...

**Mobilisons nous massivement le 12 mars  
pour une autre politique éducative !**

Emilie Clair

## Historique de la mobilisation

**L'académie de Créteil, l'une des plus peuplées du territoire, connaît depuis le 1er février 2010 une forte mobilisation des personnels à laquelle s'ajoute de plus en plus celle d'élèves.**

Parti d'établissements de Seine Saint Denis, le mouvement s'est amplifié, touchant d'abord le 93, puis le 94, enfin le 77, sous forme de grèves reconductibles ou de journées de grèves, de manifestations et d'AG de villes.

C'est au départ suite à la journée nationale de grève du 21 janvier que trois lycées de Seine Saint Denis votent la grève reconductible : Jean Jaurès à Montreuil, Flora Tristan à Noisy le Grand, Jean Macé à Vitry. Sur Paris, le lycée Voltaire fait de même. Seuls à être en mouvement à cette date, ils reprennent alors les cours le lundi 1er février.

Au cours de la même semaine, et pour accompagner cette première dynamique, s'organise dans la cité scolaire Henri Wallon d'Aubervilliers une réunion parents-professeurs pour informer et débattre des réformes gouvernementales. Le jeudi 28, et parce que face à l'ampleur des attaques gouvernementales les actions perlées semblent inefficaces, est votée à Wallon la grève illimitée à partir du 1er, après la manifestation nationale du 30 janvier. Le soir même a lieu la première AG de ville sur Aubervilliers.

A partir du 1er février, les grévistes de la cité scolaire Wallon partent alors en grève " marchante " dans les établissements voisins de leur établissement.

Les rencontres faites au cours des visites d'établissements sont riches d'échanges, et révèlent un malaise profond, issu d'un sentiment d'impuissance face aux nouvelles réformes qui apparaissent comme modifiant profondément le métier et ses contenus. La grève marchante aide à rompre le sentiment d'isolement des collègues et génère une forte détermination de " tenter quelque chose " : dès le 4 février, douze établissements de Seine saint Denis sont en grève pour protester contre les réformes en cours (formation des maîtres, réforme du lycée et des EPLE), des DHG (dotation horaire globale) trop basses pour la rentrée prochaine ou l'absence de réponse sérieuse à des problèmes de violence (comme au lycée professionnel Jean Pierre Timbaud, où les personnels sont en droit de retrait consécutivement à des intrusions ayant causé de fortes dégradations).

Ils se réunissent l'après midi du 4 devant la mairie d'Aubervilliers avec des parents d'élèves et des lycéens : soit environ 200 personnes pour 23 établissements mobilisés. L'AG qui suit propose alors une nouvelle journée de grève et manifestation devant l'hôtel de ville de Saint Denis pour l'après midi du 9. Le SNES 93 appelle dans le même temps les collègues à se réunir en assemblée générale dans les établissements et à décider, dans l'unité, de se joindre au mouvement.

Lundi 8 février le lycée Utrillo de Stains et le lycée Gutenberg de Créteil se mettent à leur tour en grève reconductible et visitent les établissements voisins.

Le soir, s'organise la première AG de ville des collègues de Noisy le Grand à l'université de Marne-La-Vallée en lien avec le premier degré et le supérieur. Pendant toute la semaine, des AG de ville, des réunions avec les parents, des visites d'établissements s'organisent dans l'Académie.

Mardi 9 février à 14h, ce sont plus de 500 personnes (parents, professeurs, élèves) qui se retrouvent à Saint Denis pour manifester devant l'hôtel de ville. Les médias sont fortement représentés, mais voient dans le mouvement une manifestation de soutien aux collègues de Chérioux (Vitry) en droit de retrait depuis le lundi suite à l'agression d'un de leurs élèves.

L'AG des grévistes qui suit la manifestation rassemble désormais 53 établissements primaires, secondaires, généraux ou techniques ou professionnels et décide pour le jeudi 11 février une journée de grève et de manifestation sur Paris. Le SNES académique propose pour cette même date une manifestation d'Odéon au ministère.

Ce jeudi, ce sont 2500 personnes qui se retrouvent à Odéon, montrant la rapidité d'amplification du mouvement et l'intensité du ras le bol de tous les personnels de l'Education Nationale face aux réformes. Le SNES académique se félicite du succès de la manifestation, appelle à poursuivre le mouvement et annonce l'appel de la FSU 93 pour une grève et manifestation le jeudi 18. La FCPE 93 et 94 appelleront le lundi suivant pour le jeudi à une journée " école déserte ".

Tandis que de plus en plus d'établissements organisent des AG et votent des journées de grève ou des grèves reconductibles, une nouvelle manifestation le mardi 16 réunit à nouveau 2500 personnes à Odéon.

De plus, les professeurs stagiaires de Créteil rédigent lundi 15 février un appel à refuser la réforme concernant la formation des maîtres, se mettent en grève et annoncent qu'ils seront présents à la manifestation du jeudi.

Les enseignants du lycée Hector Berlioz de Vincennes votent l'annulation de leur semaine de bac blanc et rejoignent aussi la mobilisation.

Le jeudi 18 février, 5000 personnes se retrouvent au métro Luxembourg pour se rendre au ministère.

Dans le cortège défilent côte à côte les enseignants d'écoles primaires de l'académie de Créteil, de collèges, de lycées généraux, techniques et professionnels, de CIO, des IUFM de Créteil et Paris, des universités de Paris 13, Paris 8, et quelques établissements parisiens.

" *Aucune banderole dans la manifestation n'évoque la question de la violence scolaire* " (dépêche AFP), et les médias, très nombreux sur place, relaient plus correctement les revendications du mouvement : **retrait des réformes Chatel, formation des maîtres, EPLE, refus des 80 000 postes supprimés dans l'éducation nationale**

Emilie Clair  
Aude Van Kerchove

# PROJET DE REFORME DES RETRAITES : LES COMPTES NOTIONNELS

## UNE CAPITALISATION QUI NE DIT PAS SON NOM !

Depuis plusieurs mois, le Gouvernement a annoncé que le dossier des retraites serait ré-ouvert à la mi-2010, vraisemblablement après les Régionales.

**Le COR vient de rendre au Premier Ministre son 7ème rapport, adopté le 27 janvier 2010.**

Ses derniers travaux (du 16 décembre dernier) rendus publics, et lisibles sur site internet, ont eu pour étude la faisabilité technique et juridique du passage éventuel de tous les régimes qui constituent notre système français, en un seul, soit à points soit à comptes notionnels.

Des études comparatives ont été simulées pour mesurer sur chacun des 3 systèmes (à points, en annuités et en comptes notionnels) les effets de chocs démographiques ou économiques.

De la même manière, les 3 systèmes ont été comparés, en variant les leviers de pilotage de ces systèmes, à savoir : taux de cotisations, taux de liquidation, revalorisation des pensions, valeur

d'achat ou de service du point, revalorisation du capital virtuel.

**A lire les conclusions de ce rapport**, on comprend bien que le choix du COR est porté sur les comptes notionnels, comme la meilleure garantie de l'équilibre financier à long terme, pour notre système de retraite.

## QU'EST-CE QUE LES COMPTES NOTIONNELS ?

Plusieurs pays d'Europe ont remplacé leur régime public à prestations définies, en régime public notionnel à cotisations définies. C'est le cas notamment de la Lettonie, de l'Italie, de la Pologne et de la Suède (avec quelques différences entre ces systèmes)

- Chaque assuré cotise
- Les cotisations acquittées, chaque année, créditent virtuellement son compte
- L'accumulation de ces cotisations, le long des années, forment un capital virtuel
- Ce capital est revalorisé chaque année, selon un indice représentatif du taux de progression de l'assiette des cotisations du régime (La Suède a choisi le taux de progression du salaire moyen, l'Italie celui du PIB)
- Au moment de la liquidation, le montant de la pension, appelé rente annuelle, est calculé en fonction du capital virtuel accumulé durant toute l'activité professionnelle, et en fonction d'un coefficient de conversion qui dépend, et de l'âge effectif du départ à la retraite, et de l'espérance de vie à cet âge pour sa génération (données établies à partir de tableaux de mortalité d'une même génération).

**Pour simplifier**, on divise le capital virtuel accumulé par le nombre d'années d'espérance de vie à la retraite, et on obtient le montant de la rente annuelle

- l'assuré peut décider de retarder son départ à la retraite auquel cas cela produit un double effet à la hausse, sur le montant de sa rente annuelle : en effet, son capital virtuel augmente, et son coefficient de conversion diminue, donc le quotient, c'est-à-dire la rente annuelle, augmente.

**Ce système, s'il est choisi par le gouvernement, sera présenté comme un système par répartition.**

En effet, les cotisations collectées chez les actifs financent les pensions des retraités de l'année en cours. Par ailleurs, le capital virtuel des droits à la retraite reflète les cotisations versées, et peut se comparer au compte de points achetés dans le cadre des complémentaires obligatoires du Régime général.

**A nous d'expliquer que s'il y a parenté, il n'y a pas identité.**

**Quelques premières réflexions :**

- Dans un Régime par points, les valeurs d'achat et de service du point sont fixées annuellement. Elles sont connues par l'assuré. Ce point est revalorisé tous les ans. Le rendement est identique pour tous les assurés et quelque soit leur âge.

- Dans un régime à comptes notionnels, le paramètre de liquidation est fixé par génération. Le coefficient de conversion qui détermine le rendement du régime est propre à chaque génération et à chaque âge de liquidation. Une même année, co-existent donc plusieurs rendements, et l'assuré n'en prend connaissance qu'au moment de sa retraite.

- Les notions d'âge légal de la retraite et de durée d'assurance n'ont plus de fondements. Seul un âge minimum pour la liquidation des droits est fixé.

- Pour être équilibrés à long terme, les comptes notionnels possèdent un mécanisme automatique d'auto-régulation, pour être flexibles et réactifs, ce qui implique des variations sur le taux de remplacement et du pouvoir d'achat.

- Enfin, l'équilibre financier du système à comptes notionnels repose sur le choix au départ, d'un taux de remplacement peu élevé : on note une différence à la baisse de près de 20 points, par rapport aux taux de remplacement des régimes par points ou en annuités. Alors, quel autre choix pour les assurés, et encore, uniquement pour ceux qui le peuvent, que le recours à l'épargne - retraite.

On aura bien compris dans ce choix politique, c'est à dire ce choix de société, qu'il s'agit là, du désengagement une fois de plus, de l'Etat et du Patronat, et de l'ouverture d'un marché particulièrement juteux pour le secteur de l'assurance privée.

### **Nous devons nous prononcer clairement :**

- contre le passage éventuel à un régime à comptes notionnels
- mais aussi contre l'alignement de tous les régimes avec un passage éventuel à un régime par points - **il y a fort à craindre que le remplacement "des 6 derniers mois" par les "25 meilleures années" en soit la première étape !**

### **Notre positionnement ne sera pas sans difficultés pour les luttes à venir.**

Il s'agit pour nous de défendre notre système de retraite (Code des pensions civiles et militaires) qui est un traitement continué, basé sur les 6 derniers mois et inscrit dans le Budget de l'Etat, et dans le même temps, de défendre aux côtés des autres salariés du Privé, le système par répartition du Régime général, basé sur les 25 meilleures années, avec un régime par points ...

Un gros travail d'explications, auprès de toute la profession nous attend. Il faut avancer sur la question des

financements, et réaffirmer nos valeurs sur la Solidarité. Le débat est indispensable pour sortir du fatalisme ambiant dans lequel le gouvernement veut nous enfermer, et pour dépasser les rancœurs nées de la défaite de 2003 sur la réforme Fillon.

**Il est plus qu'urgent que les organisations syndicales** prennent dès maintenant l'initiative d'informer largement les salariés, d'organiser un grand débat, d'être forces de propositions et de fédérer l'action Public - Privé.

La FSU doit prendre toute sa place dans cette recherche de convergences.

Maintenant dans ce contexte politique, et sans vouloir préjuger sur les décisions d'action qui seront prises par les actifs, de grandes manifestations, même unitaires, suffiront-elles pour permettre de gagner sur ce dossier d'un tel enjeu

**Jocelyne Bremesse  
pour la SFR 93**

## **RETRAITES : LA FSU APPELLE A SE MOBILISER**

... Aujourd'hui, pour l'ensemble des salariés, le gouvernement envisage de reporter l'âge légal de départ à la retraite.

**Pour les fonctionnaires**, il envisage également de dégrader encore les pensions en supprimant la référence des 6 derniers mois dans le calcul du montant des pensions.

La FSU réaffirme la défense des 37,5 annuités, les 75% et le calcul sur les six derniers mois.

**La FSU, première organisation de la Fonction Publique, s'est prononcée dans son congrès contre toute nouvelle dégradation des retraites et pour la défense du Code des Pensions.**

Elle s'oppose à l'alignement des régimes de retraite dont le but est de cautionner la baisse des pensions et celle des retraites pour l'ensemble des salariés.

Pour la FSU, il s'agit de répondre aux revendications des salariés pour obtenir une retraite à taux plein et garantir le départ à 60 ans selon des modalités propres aux différents régimes.

**La FSU défend le maintien du niveau de vie des salariés** au moment où ils cessent leur activité. Pour cela, il faut accroître les moyens de financement des régimes de retraite et privilégier des politiques favorables à l'emploi et aux salaires. Une réforme systémique comme celle étudiée dans le cadre du COR ne répond pas à cette exigence et fait, au contraire, le choix de la baisse des pensions.

**La FSU s'engage à tout mettre en œuvre pour mobiliser** les fonctionnaires et agents publics et sera à l'initiative pour combattre toute régression dans le Public et le Privé.

*extraits de la résolution du Congrès 2010 de la FSU*

## **QUELQUES CHIFFRES QU'IL EST BON DE RAPPELER...**

- 15 milliards d'euros de paquets fiscaux aux plus riches
- 26 milliards d'euros aux entreprises
- 30 milliards d'euros en 2008 d'exonération des cotisations patronales
- 13 milliards d'euros d'absence de cotisations sociales sur les revenus boursiers
- 1,9 milliard d'euros de dettes des entreprises à la Sécurité sociale
- 89 milliards d'euros de bénéfices déclarés en 2008 par les patrons du CAC 40

**D'autres financements pour sauvegarder nos régimes de retraite sont donc possibles !**



# 96%

de nos clients nous accordent leur  
**CONFIANCE**

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**

**n°1**  
de la relation  
client

**Crédit Mutuel Enseignant Ile de France**

- **Antony** cme92@creditmutuel.fr • **Crétail** cme94@creditmutuel.fr
- **Evry - Courcouronnes** cme91@creditmutuel.fr • **Melun** cme77@creditmutuel.fr
- **Paris Quartier Latin** cme.paris5@creditmutuel.fr • **Paris Haussmann** cme.paris9@creditmutuel.fr
- **Versailles** cme78@creditmutuel.fr • **Paris la Défense** cme92ladedefense@creditmutuel.fr
- **Bobigny** 06139@cmidf.creditmutuel.fr • **Cergy** 06218@cmidf.creditmutuel.fr

Tél. : 0 820 09 99 89\*

Ces résultats ont leur source : Editeur spécialisé en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1182 enseignants et recteurs, du Point de la relation client 2007 1182 Source Benchmark Point (avril 2008 auprès de 4 271 personnes) et de l'évaluation de la performance au janvier 2008 par Cosmo-Step-Verdis, PMA-Hes et Tolman auprès d'un échantillon de 8 181 clients des neuf principales banques de l'Hexagone.

Autour de : Caisse Fédérale du Crédit Rural Centre Est Europe pour les CRIE - 84 rue du Vieux - 67000 Strasbourg - RCS B 585 505 854